

Index de l'égalité entre les femmes et les hommes à fin 2019 Une note globale de 87/100 pour INTERFORUM

INTERFORUM atteint une note globale de 87/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, nouvelle mesure introduite par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi, qui vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France, fixe le seuil cible de points minimum à 75 en-deçà duquel des actions correctives sont à mener dans les entreprises.

INTERFORUM atteint cette note de 87 points (au-delà des 75 points) grâce aux dispositifs de pilotage et de contrôle de l'égalité.

Le Plan d'actions actuellement en vigueur marque l'engagement de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et se décline autour de quatre axes :

- L'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.
- La promotion professionnelle et la rémunération effective.
- La mixité dans l'embauche.
- Les comportements (faire évoluer les représentations socioculturelles, prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les stéréotypes).